

Comité Syndical du 11 décembre 2018**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille dix-huit, le mardi onze décembre, à dix-sept heure trente, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le cinq décembre 2018.

<u>Nombre de délégués syndicaux</u>	
en exercice: 82 délégués	
n° ordre 2018-23	
Présents :45	votants : 52

Étaient présents : 45 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mesdames Sophie CASSAGNE, Christiane BARROUX, Messieurs Jean-François SAUVAUD, Daniel GUIHARD, Bernard COURET, Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU, Jean-Pierre CAUSERO, Robert BETTI, Michel MASSET, Jean-François VALAY, Patrick JEANNEY, Jean-Marc LLORCA, Philippe LAGARDE, Michel MANEC, Alain MARMIE, Aldo RUGGERI, Alain MAILLE, Sylvestre CAZENOVE, Marc PENICAUD, Claude RESSEGAT, Denis BIDON. (22 présents)

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Joëlle LABADIE, Messieurs Jean-Pierre CONSTANTIN, Alain LORENZELLI, Jacques FRESQUET, Jean-Louis MOLINIE, Guy LATOUR, Lionel LABARTHE, André TOURON, Jacques LAMBERT, Francis MALISANI, Lionel SEMPE, Henri de COLOMBEL, Frédéric ANDRIEU, Alain POLO, Jean-Pierre VICINI, Roland MONTHEAU, Joël CHRETIEN, Pascal LEGENDRE, Claude MARIN, Christophe BESSIERES, Serge CERE, Bernard SENGENES. (23 présents)

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale
Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif
Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique
Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Pouvoirs de vote : (7 pouvoirs)

Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : (5 pouvoirs)

Christine BIELLE à Jean-Marc LLORCA
Michel PEDURAND à Daniel GUIHARD
Fabienne DE MACEDO à Jean-François SAUVAUD
François COLLADO à Bernard COURET
Jacques DUMAIS à Alain POLO

Albret Communauté : (2 pouvoirs)

Valérie TONIN à Michel MASSET
Alain VILLA à Jacques LAMBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis MOLINIE

N° ordre : 2018-23

OBJET : Prorogation des tarifs 2018 « prestations de service »

Monsieur le Président propose de proroger certains tarifs de prestations de service jusqu'au vote du budget primitif 2019 comme suit :

SMICTOM LGB		Tarifs 2018	
Traitement Tarif Bois		40 € TTC/tonne	
Traitement Tarif Déchets Verts		40 € TTC/tonne	
Location	Compacteur 20 m ³ (neuf)	460 €/mois	
caissons	Compacteur 15 m ³ (neuf)	380€/mois	
compacteurs	Compacteur 8 m ³ (occasion)	260€/mois	
sous-contrat	Compacteur (occasion)	250€/mois	
et caissons ouverts	Caisson ouvert (sous contrat)	260 €/trimestre	
Location	Caisson ouvert 20 m ³	80 € pour 2 jours	
caissons ouverts		35 € par jour supplémentaire	
occasionnels	Caisson ouvert 15 m ³ occasion	60 € pour 2 jours	
		35 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons		Sous-contrat 2018	Occasionnels 2018
Enlèvement et Transport	de 0 à 30 km	70 €/rotation	75 €/rotation
	de 31 à 40 km	95 €/rotation	100 €/rotation
caissons ouverts	de 41 à 60 km	120 €/rotation	130 €/rotation
ou caissons	de 61 à 70 km	130 €/rotation	140 €/rotation
compacteurs	de 71 à 100 km	140 €/rotation	150 €/rotation

Entendu le rapport de présentation,
Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°2018-07 du 22/03/2018 fixant les tarifs 2018,

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité:

- **Article 1 : Décide de proroger jusqu'au vote du budget primitif 2019 les tarifs 2018 suivants:**

SMICTOM LGB		Tarifs 2018
Traitement Tarif Bois		40 € TTC/tonne
Traitement Tarif Déchets Verts		40 € TTC/tonne
Location	Compacteur 20 m³ (neuf)	460 €/mois
caissons	Compacteur 15 m³ (neuf)	380€/mois
compacteurs	Compacteur 8 m³ (occasion)	260€/mois
sous-contrat		

et caissons ouverts	Compacteur (occasion)	250€/mois	
	Caisson ouvert (sous contrat)	260 €/trimestre	
Location caissons ouverts occasionnels	Caisson ouvert 20 m³	80 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
	Caisson ouvert 15 m³ occasion	60 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons		Sous-contrat	Occasionnels
Enlèvement et Transport caissons ouverts ou caissons compacteurs	de 0 à 30 km	70 €/rotation	75 €/rotation
	de 31 à 40 km	95 €/rotation	100 €/rotation
	de 41 à 60 km	120 €/rotatio	130 €/rotation
	de 61 à 70 km	130 €/rotatio	140 €/rotation
	de 71 à 100 km	140 €/rotatio	150 €/rotation

- **Article 2 : Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération**

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	52
Pour	52
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI

Publication/Affichage : 18/12/2018